



Président : Romuald SEELS
325 rue du Générale Koenig
60280 Venette
Tél : 06 86 10 75 28
Ou : 03 44 83 35 45
Mail : romualdseels@orange.fr

Vice-Président : Gilles CLAUD
35 rue du Bout du Monde
60190 Francières
Tél : 03 44 41 20 73

Secrétaire R T C : Martine PIAZZA
Mail : martine.piazza.howell@orange.fr

Secrétaire R T C Manifestation :
Muriel GROMARD
33 Rue de l'Estacade
60200 Compiègne
Mail : mustephal@orange.fr

Trésorier : Emmanuel TONNELIER
24 rue du Clos des Vignes
60880 Le Meux

REGLEMENT PARTICULIER

De la 1^{ère} course sur prairie de RESSONS SUR MATZ

Le dimanche 15 aout 2010

Art 1 : Le Moto Club Rando Trail Compiègnais organise une course sur prairie le dimanche 15 aout 2010 de 8h30 à 17h30 sur le territoire de la commune de Ressons-sur-Matz, route de Compiègne lieu dit « le muid David ».

Art 2 : **PARCOURS :**

Le circuit fermé est de 1800 metres et de 6 metres de largeur, parcouru individuellement avec un contrôle de passage.

Art 3 : **ENGAGEMENTS :**

Ils seront limités à 250 pilotes clos le 2 aout 2010, ou bien avant cette date si le nombre de pilotes engagée est atteint. Pour être enregistrés, les engagements devront être accompagnés :

- d'un chèque de 20 €uros par pilote, 15 €uros pour les moins de 16 ans et pour les Kid's demonstration 10 €uros libellé à l'ordre du RTC
- d'une enveloppe timbrée à 0,88 €, à l'adresse du pilote.

Les demandes sont à adresser à : **Romuald SEELS**

Engagement 15 août moto sur prairie
325 rue du Général Koenig
60280 VENETTE

Les engagements sont fermes et définitifs, et par conséquent non remboursables, sauf contre certificat médical fourni au plus tard le 1 août 2010, dernier délai.

Art 4 : **VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES :**

Elles auront lieu le samedi 14 aout 2010, de 15 heures à 19 heures. Les pilotes devront présenter :

- La confirmation d'engagement
- Le permis de conduire ou casm ou guidon d or ou guidon d argent
- La licence FFM 2010 (NCA, NCB) ou
- **Le certificat médical de moins d'un an pour les licences à la journée (55 €)**

Art 5 : VERIFICATION TECHNIQUES :

Elles auront lieu au même endroit et aux mêmes heures que les vérifications administratives près de l'entrée du parc pilote. Les pilotes devront se présenter avec leurs motos propres, en état de marche et conforme au règlement FFM 2010 ainsi qu'avec leur casque et dorsale aux normes.

Les concurrents devront présenter et faire remplir une fiche de contrôle technique qui leur sera remise à l'issue des vérifications administratives.

Un contrôle par sonomètre sera effectué le jour de l'épreuve (96db).

Dans les stands le tapis environnemental est obligatoire, avec obligation de récupérer l'intégralité des déchets.

Art 6 : HORAIRES PREVISIONNELS DE DEPART :

08H40 Essai libre open (de 8 minutes)

08h50 Essai libre 65 cm³ (de 5 minutes)

09H00 Essai libre 85 cm³ (de 5 minutes)

09H15 Première manche 125 cm³ Cross 2T – 250 cm³ Cross 4T (de 12 minutes)

09H30 Première manche 250 cm³ Cross 2T – 450 cm³ Cross 4T (de 12 minutes)

09H45 Première manche 125 cm³ Enduro 2T – 250 Cm³ Enduro 4T (de 12 minutes)

10H00 Première manche 250 cm³ Enduro 2T – 450 Cm³ Enduro 4T (de 12 minutes)

10H15 Première manche motos anciennes (de 12 minutes)

10H30 Première manche Kid's 85 cm³ (de 8 minutes)

10h40 Première manche Kid's 65 cm³ (de 8 minutes)

10h50 Première démonstration Kid's éducatif (de 6 minutes)

11h00 Deuxième manche 125 cm³ Cross 2T – 250 cm³ Cross 4T (de 12 minutes)

11H15 Deuxième manche 250 cm³ Cross 2T – 450 cm³ Cross 4T (de 12 minutes)

11H30 Deuxième manche 125 cm³ Enduro 2T – 250 Cm³ Enduro 4T (de 12 minutes)

11H45 Deuxième manche 250 cm³ Enduro 2T – 450 Cm³ Enduro 4T (de 12 minutes)

12H00 Deuxième manche motos anciennes (de 12 minutes)

12H15 Deuxième manche Kid's 85 cm³ (de 8 minutes)

12H25 Deuxième manche Kid's 65 cm³ (de 8 minutes)

12h35 Deuxième démonstration Kid's éducatif (de 6 minutes)

REPAS

14H15 Troisième manche 125 cm³ Cross 2T – 250 cm³ Cross 4T (de 12 minutes)

14H30 Troisième manche 250 cm³ Cross 2T – 450 cm³ Cross 4T (de 12 minutes)

14H45 Troisième manche 125 cm³ Enduro 2T – 250 Cm³ Enduro 4T (de 12 minutes)

15H00 Troisième manche 250 cm³ Enduro 2T – 450 Cm³ Enduro 4T (de 12 minutes)

15H15 Troisième manche motos anciennes (de 12 minutes)

15H30 Troisième manche Kid's 85 cm³ (de 8 minutes)

15h40 Troisième manche Kid's 65cm³ (de 8 minutes)

15h50 Troisième démonstration Kid's éducatif (de 6 minutes)

16h05 ENTRACTE

16h15 Finale Kid's

16H25 SUPER FINALE (de 15 minutes + 1 tour)

17H00 Remise des prix

Art 7 : DEROULEMENT DE L'EPREUVE :

Un couloir balisé d'accès au départ sera emprunté par les pilotes. En aucun cas les pilotes ne seront autorisés à circuler en dehors de ce couloir. Durant la manifestation une séance d'essais libres sera organisée. L'ordre de départ de la première manche se fera au tirage au sort. Pour les manches suivantes l'ordre de départ sera déterminé par l'ordre de classement.

Art 7 : REGLEMENTATION :

Le règlement applicable est celui du règlement FFM 2010.

Seront appliquées également les prescriptions particulières suivantes :

- | | |
|--|-------------|
| - Avoir une attitude pouvant nuire à la pérennité de l'épreuve | = EXCLUSION |
| - Non respect des panneaux de signalisation | = EXCLUSION |
| - Excès de vitesse dans le parc | = EXCLUSION |
| - Reconnaissance du parcours en moto | = EXCLUSION |
| - Non respect du parcours | = EXCLUSION |
| - Niveau sonore supérieur à 96 db, + 2 db si temps humide | = EXCLUSION |

Art 8 : PASSES :

Chaque pilote sera muni d'un braccet

Art 9 : SECURITE PARC COUREUR :

Revoir le point 5 de l'annexe du règlement envoyée avec la feuille d'engagement.

Il a été rajouté :

- Les animaux doivent être tenus en laisse
- Interdit aux enfants de moins de douze ans non accompagné d'un adulte
- **Les pilotes devront obligatoirement assister totalement au briefing avant le départ**

Art 9 : REMISE DES PRIX :

La remise des récompenses se fera 1 heure après la fin des épreuves pour tous les pilotes.

Art 10 : ASSURANCE :

L'assurance sera souscrite conformément à la réglementation auprès de la Compagnie AXA Assurances.

Art 11 : RESPONSABILITE ORGANISATION :

Les organisateurs se dégagent de toutes responsabilités en cas d'accident d'un pilote ayant pris le départ sans avoir satisfait aux contrôles administratifs et techniques. De plus ils se réservent, dans ce cas, le droit de le poursuivre en justice.

Le Moto Club du Rando Trail Compiègnais, se réserve le droit d'annuler l'épreuve si les circonstances économiques, énergétiques ou climatiques l'exigent.

L'organisateur se réserve le droit de modifier le présent règlement si les circonstances l'y obligent.

Art 12 : CYLINDREES ADMISES :

Les cylindrées admises pour cette épreuve sont :

- Machines de moins de **65 cm³**
- Machine de moins de **90 cm³**
- Machines **125 cm³** 2 temps et **250 cm³** 4 temps
- Machines de **250 cm³** 2 temps et **450cm³** 4 temps
- Machines de plus de **250cm³** 2 temps et plus de **450 cm³** 4 temps

Art 13 : COMITE D'ORGANISATION :

Directeur de course : Monsieur DANCOURT Bruno
Directeurs de course adjoints : Monsieur SEELS Romuald

Commissaires sportifs : Monsieur HEDUY Sylvain
Monsieur PIAZZA Jean François
Monsieur VINCELET Pascal

Responsable chronométrage : Madame PIAZZA Martine
Président du Jury : Monsieur VERDOOLAGE Georges
Commissaires techniques : Monsieur GAILLARD Jacky
Monsieur CLAUX Gilles
Monsieur GEOFFROY Freddy
Monsieur GODMEZ Jim
Monsieur GRANVALLET Philippe
Monsieur GROMARD Alain
Monsieur LANGLOIS GUY
Monsieur PATRAT Thierry

Commissaires de piste : Monsieur BOUCHEZ Adrien
Monsieur BOUCHEZ Jean-Marie
Monsieur COUPELLE Johan
Monsieur HAVY Laurent
Monsieur HENAUX Jean Fred
Monsieur MANABLE Frédéric
Monsieur MONIEZ Emmanuel
Monsieur SELLIER Martial
Monsieur TRIBOUT Guillaume

Secrétaire de la manifestation : Madame PIAZZA Martine
Responsable des commissaires : Monsieur GAILLARD Jacky
Responsable parc d'assistance : Monsieur COUPELLE Yoann

Art 14 : Tout accident devra être signalé au directeur de course et à l'organisation, le jour même de l'endurance.

Le président du Rando Trail Compiègnois
Romuald SEELS

Visa LMR de picardie n°

visa FFM N°